

JUSTICE La maison d'arrêt de Digne fermera ses portes en 2015, celle de Gap est préservée

■ La ministre de la Justice, Michèle Alliot-Marie, a annoncé hier, un plan de restructuration du parc immobilier pénitentiaire qui se traduit notamment par la fermeture de 23 établissements « vétustes ». La maison d'arrêt de Digne-les-Bains en fait partie ; elle fermera ses portes en 2015 et sera mise en vente par France

Domaine, indique le ministère de la Justice.

La maison d'arrêt de Gap, tout autant menacée, a pu être préservée. La députée Henriette Martinez, qui s'était inquiétée des menaces évoquées par les syndicats pénitentiaires ces derniers mois, a été informée il y a quelques jours par le chef de cabinet de

Mme Alliot-Marie du maintien de la maison d'arrêt de Gap.

« La ministre de la Justice, qui connaît bien les Hautes-Alpes, a tenu compte des particularités du département et des restructurations qu'il a déjà subies, ainsi que des travaux importants réalisés l'an dernier à la maison d'arrêt », explique Mme Martinez.